

Vayrac. Cours d'eau : le guide du propriétaire riverain va paraître

ABONNÉS 

Sur la Maronne.

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

Environnement, Lot, Vayrac

Publié le 31/01/2026 à 05:14

Article rédigé par **Correspondant de la rédaction du Lot**

 La Dépêche du Midi

Écouter cet article 



00:00 / 02:10

Powered by **majelan X**

Le Syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA) est heureux d'annoncer la parution prochaine de son nouveau document intitulé "Pour une gestion raisonnée et durable de nos cours d'eau : guide du propriétaire riverain", déjà disponible en version numérique et prochainement en version papier.

Un document cadre, accessible à tous

Ce guide pratique est spécialement conçu pour accompagner les propriétaires riverains dans la gestion responsable et durable des cours d'eau bordant leurs terrains. Il offre des informations essentielles sur les richesses naturelles des milieux aquatiques, les droits et responsabilités des riverains, ainsi que des conseils pour préserver la biodiversité et prévenir les risques d'inondation.

Le document aborde des thématiques variées, afin de répondre au mieux à l'ensemble des situations dans lesquels les propriétaires se trouvent. On y retrouve notamment les fondamentaux pour mieux connaître son cours d'eau et comprendre sa situation en tant que propriétaire riverain ; les bonnes pratiques pour entretenir les berges, maintenir la ripisylve, limiter l'artificialisation des berges, et favoriser les espèces locales ; des exemples concrets de travaux et d'actions menés par le SMDMCA pour la restauration écologique et la prévention des inondations.

Sensibiliser riverains et acteurs locaux

Ce guide s'inscrit dans la mission du SMDMCA de sensibiliser les riverains et les acteurs locaux à l'importance de la gestion durable des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, dans le cadre de la compétence Gemapi.

Le guide sera disponible gratuitement en version papier dans les locaux du SMDMCA, situés au 134 avenue Charles de Verninac à Vayrac, dans les mairies et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) du territoire du SMDMCA, ainsi qu'en version numérique sur le site internet du syndicat : www.smdmca.fr.

D'autres documents sont disponibles sur le site : exposition "Au secours ma rivière déborde ! Mémoire des inondations de la Dordogne lotoise", ou encore une plaquette d'information sur la renouée du Japon.

Contact : 05 65 32 27 38 ; contact@smdmca.fr.

[Voir les commentaires](#)

Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?

[Suivre ce fil](#)

Réagir